

CADRE DE PRATIQUE
Une approche d'appropriation du
pouvoir d'agir personnel et collectif

Dominic Foisy, Ph. D.
En collaboration avec
Le Comité pour la mise en application du cadre de pratique
sur l'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif (CAPA)

Cahier n° 17-02

ISBN 978-2-89251-584-8 (version imprimée)
ISBN 978-2-89251-585-5 (pdf)

Février 2017



La Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire (CRCOC) a débuté ses activités le 1^{er} janvier 2008. Elle est située à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et possède son propre site internet : <http://www.uqo.ca/croc/>. Elle fut la première chaire en travail social reconnue par le programme des chaires de recherche du Canada <http://www.chairs.gc.ca/>. Ce dispositif de recherche se consacre à produire des connaissances visant le développement de l'organisation communautaire dans le service public, dans le milieu municipal et dans le milieu communautaire par la compréhension des conditions de succès et de renouvellement de cette pratique confrontée à la transformation des politiques et services publics, à celle des communautés ainsi que des mouvements sociaux. Renouvelée en 2013 pour une deuxième période de cinq ans, la chaire mène des travaux de recherche et de diffusion sur des interventions professionnelles qui rendent possible les actions collectives contributives au développement des communautés territoriales tant urbaines que rurales.

La programmation vise à mieux comprendre les systèmes locaux d'action concertée qui se construisent à l'interface des politiques publiques et de la mobilisation des acteurs locaux, et cela avec le concours des professionnels de l'intervention collective. Les travaux se déploient autour de trois axes : les pratiques d'action collective concertée sur une base territoriale, les déterminants de l'action et de l'intervention collectives et la contribution des professions de l'intervention collective.

La présente recherche s'inscrit dans les travaux de la Chaire visant à mieux comprendre le territoire comme espace de développement soutenable en termes d'intégration et de transversalité des pratiques d'action collective dans le contexte de crise du modèle de développement. Elle aborde les pratiques professionnelles en soutien au développement de territoire et à leur transformation à partir de pratiques-terrain représentatives, innovantes et significatives.

La chaire favorise un renouvellement des pratiques basé sur les meilleurs processus favorisant le développement des communautés par l'accession des populations au rang d'acteurs sociaux. Elle souhaite associer les professionnels concernés, les organismes qui les emploient ainsi que les milieux où se pratique le développement de territoire à la définition, la réalisation et la diffusion des connaissances produites par la recherche. La CRCOC se consacre à la diffusion et à la valorisation des connaissances en publiant des cahiers, en rédigeant des articles et des ouvrages, en livrant des communications et des conférences, en organisant des séminaires, des activités de formation, de consultation et d'accompagnement.

Ce cadre de pratique est le fruit du travail des membres du CAPA. Ce groupe de travail « ouvert » a permis la participation et la contribution d'un ensemble de personnes interpellées par cette question de l'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif. Ainsi, ce document est le fruit de la contribution des personnes suivantes.

Membres du CAPA ayant participé à la rédaction du cadre pratique

Liliane Bertrand	Organisatrice communautaire CSSSG à la retraite et militante active
Dominic Foisy	Professeur UQO
Nadine Guévremont	Coordonnatrice de la Maison de l'Amitié
Marisa Gutierrez	Organisatrice communautaire CISSSO
Jocelyne Lévesque	Coordonnatrice des stages en service social à l'Université d'Ottawa à la retraite et militante active
Mélanie Pilon Gauvin	Responsable du service communautaire, Office municipale d'habitation de Gatineau

Membres ayant participé à la réalisation et la conception du projet de cadre pratique

Martine De Grandpré	À titre de conseillère pédagogique UQO
Nicolas Dery	À titre d'intervenant communautaire au Centre Intersection devenu intervenant au soutien communautaire à Mon Chez Nous inc.
Méghan Lewis	À titre d'intervenante de la Maison communautaire Daniel-Johnson devenue employée de la Municipalité du Pontiac
François Marchand	À titre de coordonnateur de Action Santé Outaouais devenu organisateur communautaire au CISSSO
Patrick Racine	À titre d'étudiant en dessin 3D de La Cité Collégiale devenu citoyen et artiste engagé

La réalisation de ce cadre a été rendue possible grâce à la précieuse contribution d'assistantes de recherche et étudiantes à la maîtrise en travail social de l'UQO : Ani Léveillé et Anne-Marie Villeneuve. Enfin, nous souhaitons remercier Patrick Racine, citoyen et artiste engagé, d'avoir accepté de rajeunir graphiquement le dessin initial de l'analogie de la chute.

Table des matières

Table des matières	iv
Acronymes	v
Préambule	vi
Historique du CAPA	vii
Introduction	1
1 Contexte d'intervention actuelle en APA : pauvreté et exclusion sociale	3
1.1. Pauvreté et exclusion sociale	3
1.2. Pauvreté, participation et appropriation du pouvoir d'agir	4
1.3. L'importance du temps	5
2 Le positionnement théorique	7
2.1. L'approche structurelle et l'analogie de la chute	7
2.1.1. L'approche structurelle	7
2.1.2. L'analogie de la chute	9
2.2. L'empowerment et le pouvoir d'agir	11
2.2.1. Les mouvements circulaires de l'appropriation du pouvoir d'agir	13
2.2.2. Le processus d'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif	14
2.3. Organismes communautaires : Empowering ou empowered	18
3 Les principes : quelles conditions de réussite ?	19
3.1. Croire que le changement est possible	19
3.2. Reconnaître l'importance des droits sociaux, économiques, culturels et politiques	20
3.3. Être actrice de changement social	20
3.4. Établir des rapports égalitaires	21
3.5. Respect et primauté accordée au processus plutôt qu'au résultat	21
Conclusion	23
Bibliographie	24

Acronymes

ADO	Association de l'Ouïe de l'Outaouais
APA	Appropriation du pouvoir d’agir personnel et collectif
CAF	Centre d'animation familiale
CAPA	Comité pour la mise en application du cadre de pratique sur l’appropriation du pouvoir d’agir personnel et collectif
CEPE	Centre d’étude sur la pauvreté et l’exclusion
CDROL	Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides
CÉRIS	Centre d'étude et de recherches en intervention sociale
CLSC	Centre local de services communautaires
CREDDO	Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
CSSS G	Centre de santé et de services sociaux de Gatineau
CSSS P	Centre de santé et de services sociaux de Papineau
ROHSCO	Regroupement des OBNL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire de l'Outaouais
RQIIACO	Regroupement Québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire en Outaouais
TROVEPO	Table ronde des organismes volontaires en éducation populaire de l'Outaouais
SGO	Solidarité Gatineau-Ouest
UQO	Université du Québec en Outaouais

Préambule

Ce cadre de pratique sur l'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif résulte du travail d'un comité formé d'intervenantes, d'étudiantes, de retraitées et de professeurs qui s'intéressent aux questions de lutte à la pauvreté, à l'application et au développement de pratiques misant sur l'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif. Ce comité se nomme le Comité pour la mise en application du cadre de pratique sur l'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif. On utilise généralement l'acronyme CAPA pour le désigner.

L'Agence de la Santé et des Services Sociaux de l'Outaouais a supporté financièrement la concrétisation et le lancement de divers projets visant la citoyenneté et l'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif. Dans un second temps, l'Agence a désiré s'investir dans la formation des intervenantes et des directions d'établissements institutionnels et communautaires.

En 2007, un premier cadre de référence a été réalisé avec le soutien de M. Jean-Pierre Deslauriers, professeur au Département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Ce cadre a été largement utilisé au cours des dernières années afin de former les futures et les nouvelles intervenantes, mais aussi les citoyennes et citoyens impliqués dans des projets collectifs et des membres d'organismes communautaires. Depuis 2007, la réflexion des intervenantes et partenaires sur leur pratique se poursuit, tout comme leur volonté de construire des outils pédagogiques permettant de transmettre leur savoir expérientiel. En 2012, les membres du comité ont mis en chantier un important projet visant la réalisation d'un nouvel outil pédagogique prenant la forme de récits de pratique. Ce projet les a menés au constat d'une nécessaire mise à jour du cadre de référence produit en 2007.

Les récits de pratique qui composeront cette série de publications servent à présenter divers exemples d'intervention qui s'enracinent dans cette pratique de l'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif. Ainsi, pour les membres du CAPA, le cadre de pratique et les récits de pratique sont indissociables. Ils forment UN outil. Le premier fournit les lunettes avec lesquelles on doit lire, comprendre et analyser les récits de pratique, alors que les seconds permettent de rendre concrètes et tangibles, voire de démystifier, les différentes déclinaisons possibles de pratiques se revendiquant de l'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif.

Historique du CAPA

Les premières démarches sur les enjeux des pratiques émergentes autour du concept d'*empowerment* ont été réalisées par les intervenantes du CLSC de Hull à la fin des années 1980. Elles ont débouché sur la création de divers outils. À titre d'exemple, des intervenantes ont développé une grille ayant pour titre « Gestion de malaise- *Empowerment*- Action structurelle ». Cette grille, qui schématise leur processus d'intervention, s'enracine dans la reconnaissance que la pauvreté est une conséquence de la répartition inadéquate de la richesse et que toutes interventions visant la reprise du pouvoir par les citoyennes et les citoyens doivent avoir une perspective structurelle de la pauvreté.

Depuis 1997, des intervenantes de l'Outaouais provenant de divers milieux de pratique (communautaire, institutionnel et pastorale sociale) se mobilisent autour d'un processus réflexif concernant les pratiques s'appuyant sur l'*empowerment*. Ainsi, depuis près de 20 ans, des intervenantes discutent, débattent, réfléchissent et construisent des outils d'intervention et d'éducation afin de rendre compte de leur pratique et de leur réflexion sur la question de l'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif.

Au début des années 2000, l'« Analogie de la chute », qui expose l'importance du travail à relais entre les actrices et les acteurs du milieu, est venue enrichir leur coffre à outils. En 2004, un comité élargi¹ s'est réuni afin de créer un outil d'éducation populaire qui prend la forme de bandes dessinées et qui s'intitule « Vivre ma citoyenneté ». Entre 2005 et 2006, les membres du comité ont participé à la production du film « Quelle Richesse ? »², portant sur l'intervention de quartier et l'approche d'appropriation du pouvoir d'agir.

Au printemps 2005, à l'invitation de Jean-Pierre Deslauriers de l'Université du Québec en Outaouais et de Liliane Bertrand du CLSC de Hull, un groupe de personnes intéressées à revoir le continuum « Gestion de malaise- *Empowerment*- Action structurelle » s'est réuni. Ces personnes ont formé un comité de travail informel pour approfondir la question de l'appropriation du pouvoir d'agir. L'objectif était d'offrir à toute personne ou organisation interpellée par l'appropriation du pouvoir une occasion de réfléchir aux pratiques à développer, à maintenir ou à consolider ; de formuler un cadre de référence qui clarifie les pratiques et les concepts qui les sous-tendent ; enfin, de constituer une base de discussion devant déboucher sur une vision commune entre actrices et acteurs œuvrant dans des milieux similaires. Le résultat a été offert à la population en 2007 par le Centre d'études et de recherches en intervention sociale (CÉRIS). Il est

¹ Ce comité est formé d'intervenants provenant de diverses organisations : TROVEPO, RQIIACO, l'Antre-Hulloise, CSSSG et CSSSP, en collaboration avec CSSS du Pontiac, CSSS de la Vallée de la Gatineau, CREDDO, ADO, ROHSCO, CDROL, Rockfest de la Petite Nation, et le regroupement des Maisons de Quartier de Gatineau

² Le film a été réalisé en collaboration avec le regroupement des Maisons de Quartier de Gatineau, spécifiquement la Maison de l'Amitié, le CAF, SGO, le CSSSG et l'Agence de la Santé et des Services Sociaux de l'Outaouais.

constitué d'un cadre théorique, d'une présentation pratique avec un *Powerpoint* incluant des schémas tels les différentes trajectoires entre le Je/Nous/Nous autres/Nous Tous, d'une analogie de la chute bonifiée ainsi que d'une série de saynètes illustrant la démarche.

Depuis leur publication en 2007, des membres du comité les ont utilisés comme outils de formation auprès de citoyennes et de citoyens, de communautés d'étudiantes et d'intervenantes. Il a également été utilisé afin de réaliser des présentations en milieu universitaire ou dans différents colloques scientifiques et pour faire connaître l'APA aux membres des organismes communautaires. Bref, pendant près de cinq années, ce cadre a permis de transmettre la réflexion du comité, mais également de la faire progresser.

En 2012, un nouveau projet a vu le jour. Les membres du CAPA ont sollicité des professeurs et étudiants de l'UQO afin de les accompagner dans le projet de réalisation de six récits de pratique se voulant des outils pédagogiques permettant d'exposer de quelle manière certaines intervenantes de divers milieux s'inspirent de l'APA dans leur pratique quotidienne. Le groupe de travail, soutenu notamment par Ani Léveillé, étudiante à la maîtrise en travail social à l'UQO, a mis en place le projet de coréalisation de ces récits. La richesse du contenu de ces derniers a confirmé, pour les membres du CAPA, l'importance de revisiter le cadre de référence rédigé en 2007. Cela a mené à la publication du nouveau cadre de pratique sur « l'APA personnel et collectif » que nous vous présentons dans ce document.

Introduction

Tel que mentionné dans l'historique, le présent cadre de pratique se veut une version actualisée du cadre élaboré en 2007. Les prochaines pages sont le reflet de la réflexion d'intervenantes de la région de l'Outaouais sur l'approche d'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif. Ce document se veut d'abord un cadre de pratique, mais surtout un outil permettant d'analyser les récits de pratique publiés simultanément à sa parution et un document utile aux intervenantes afin d'analyser leur propre pratique.

Ce cadre se veut ainsi une synthèse de la réflexion d'un groupe d'intervenantes cherchant à rassembler au sein d'un même document les références qu'elles utilisent au quotidien lors de leurs interventions. Se voulant un outil d'éducation, les membres du CAPA ont choisi de produire un document court et facile d'accès à un public diversifié : intervenantes, étudiantes, militantes, citoyennes, etc.

Le document se divise en trois sections qui sont : le contexte d'intervention, la posture théorique et les principes d'intervention. Le contenu de chacune a été déterminé en équipe, et ce, afin de regrouper un ensemble d'éléments permettant de mettre en contexte ou de définir le cadre conceptuel qui entoure la pratique des intervenantes.

1. Contexte actuel d'intervention en APA : pauvreté et exclusion sociale

Bon nombre d'intervenantes s'inspirant de l'APA accompagnent des personnes qui vivent en situation de pauvreté, d'exclusion ou de marginalisation. Ces problèmes sociaux sont directement liés à l'accroissement des inégalités sociales et économiques au sein de la société. On constate que les inégalités structurelles engagent des citoyennes, des citoyens et des communautés dans un « mouvement descendant » où leurs conditions de vie se dégradent. L'objectif de cette première section est d'exposer comment les membres du CAPA situent leurs interventions dans une perspective de lutte à la pauvreté. Ainsi, contextualiser l'APA, c'est comprendre que les personnes et les communautés que l'on accompagne dans leur processus de reprise de pouvoir, dans un « mouvement ascendant », sont déjà en situation de perte de pouvoir dans une ou plusieurs sphères de leur vie. Il importe alors de considérer l'impact de la pauvreté et des inégalités sur le processus d'appropriation du pouvoir d'agir.

1.1. Pauvreté et exclusion sociale

La lutte à la pauvreté et aux inégalités sociales est au cœur de multiples initiatives d'intervention lorsqu'on aborde l'appropriation du pouvoir d'agir. Les intervenantes impliquées dans le CAPA constatent que la croissance économique des dernières années ne profite pas à toutes et tous de manière équitable. En fait, au Québec, un rapport récent du CEPE (2012) révèle « une diminution du taux de faible revenu selon la mesure du panier de consommation (MPC) de 2000 à 2007, puis une augmentation depuis. Ce taux est passé de 11,6 % en 2000 à 7,9 % en 2007 (le plancher au cours de la dernière décennie), avant de remonter à 9,4 % en 2010. » (CEPE, 2012 : 3). Si la pauvreté est théoriquement relativement « stable » depuis une quinzaine d'années au Québec, il émane cependant du rapport du CEPE qu'il y a un accroissement des inégalités de revenus³. Entre 1990 et 2010, le coefficient Gini est passé de 0,269 à 0,293.

Alors que la pauvreté est souvent abordée sous un angle économique et matériel, l'exclusion sociale inclut une perspective sociale qui expose la perte de lien d'appartenance et une privation de participation aux mécanismes politiques (Racine, 2007).

Les processus de refoulement aux marges, d'affaiblissement des relations sociales et personnelles structurantes, ou encore d'assignation identitaire excluante ou déviante remettent fondamentalement en cause la citoyenneté. Ces faits agissent tant au niveau juridique de la privation de droits politiques, sociaux et culturels qu'au niveau des appartenances, alors que se fragilisent ou se rompent les liens constitutifs du vivre-ensemble, et qu'au niveau bien tangible de l'accroissement des inégalités, des discriminations, des exclusions. (Lamoureux, 2001 : 29)

³ Les inégalités de revenus sont mesurées à l'aide du coefficient Gini. Ce coefficient s'exprime sur un continuum numéral allant de 0 à 1 ; 0 représentant l'égalité parfaite des revenus et 1 représentant l'inégalité parfaite (CEPE, 2012).

Le processus d'exclusion sociale et économique qui se superpose et s'accroît avec la pauvreté économique et matérielle influence la disposition de certaines citoyennes, de certains citoyens ou de communautés à participer à différentes activités ou actions collectives leur permettant de proposer, voire revendiquer des modifications et des transformations dans les principes de redistribution de la richesse. Ces gens sont absents des lieux publics, comme les débats, et des considérations politiques et publiques. Les membres du CAPA estiment important de considérer l'impact de la pauvreté sur la participation citoyenne et sur l'appropriation du pouvoir d'agir.

1.2. Pauvreté, participation et appropriation du pouvoir d'agir

Vivre en contexte de pauvreté limite à certains égards la participation citoyenne et l'engagement dans un processus d'appropriation du pouvoir d'agir. Foisy (2013) démontre que le processus qui mène vers une plus grande participation et une réappropriation du pouvoir d'agir en contexte de pauvreté implique que l'on porte une attention particulière à la réponse à certains besoins de base des personnes et des communautés, et aux dispositions à la participation. Ainsi, la considération de l'impact de la pauvreté et de la souffrance qu'elle engendre est centrale dans l'appréciation du processus menant à une plus grande participation et à l'appropriation du pouvoir d'agir.

L'expérience de la pauvreté, de la relégation, semble vécue durement. Ne pas pouvoir satisfaire ses besoins de base et ceux de ses enfants, être constamment régi, géré par les décisions des autres, se trouver confronté à ses limites, à une certaine « inutilité », à une inespérance, se buter au regard soupçonneux, réprobateur et plein de mépris des autres [...] résultent en une vie en souffrance. (Lamoureux, 2001 : 32)

La pauvreté et l'exclusion engendrent des souffrances physiques, comme avoir faim ou être mal logé, mais provoquent aussi des souffrances psychologiques, comme le sentiment d'incompétence, de ne pas être considéré(e), de ne pas être important(e), de ne pas pouvoir répondre aux besoins de ses enfants, etc. Bref, la pauvreté et l'exclusion sociale n'ont pas uniquement une dimension économique, elles ont aussi des incidences sociales importantes et significatives (Autès, 1995 ; Castel, 1995 ; Clavel, 1998 ; De Gaulejac et Taboada Leonetti, 1994 ; Paugam, 1991).

Les membres du CAPA constatent que la montée des inégalités économiques et sociales a des conséquences directes sur les conditions de vie immédiates des citoyennes, des citoyens et des communautés avec lesquels ils travaillent quotidiennement. Ils maintiennent l'idée que la lutte à la pauvreté doit marier à la fois des stratégies d'intervention accompagnant les personnes et les communautés dans la réponse à des besoins réels et immédiats, mais également qu'elle doit absolument intégrer une vision structurelle des causes et conséquences de la pauvreté, donc aussi mener à des actions à des niveaux plus élevés politiquement, socialement et économiquement. En s'inspirant de Lamoureux (2004), les membres du CAPA reconnaissent que l'action visant la stimulation de la participation citoyenne chez les personnes appauvries devrait tendre à

développer leur sentiment d'importance personnelle. La lutte à l'exclusion sociale passe donc par l'insertion au sein d'un groupe dans lequel on a l'impression d'avoir une place, de faire une différence, de sentir que l'on compte (Guillaume et Quiénart, 2004 ; Lamoureux, 2004).

1.3. L'importance du temps

Intervenir auprès de citoyennes, de citoyens et de communautés vivant en contexte de pauvreté et d'exclusion sociale nécessite un investissement important de temps. C'est ce que Jocelyne Lamoureux qualifie de « temps long ». Pourtant, le temps, en lui-même, ne fait rien ; c'est ce que nous faisons durant ce temps qui est important. Le « temps long », c'est le temps requis pour mettre en place les dispositions à la participation et à l'engagement citoyen, c'est le temps nécessaire à l'expérimentation de l'appropriation du pouvoir d'agir. C'est le temps que l'on a pour accepter et comprendre que le cheminement des citoyennes, des citoyens et des communautés avec lesquelles on travaille est fait d'avancées et de reculs, d'hésitations et de délais.

L'importance de la création des liens sociaux implique une forme d'appropriation graduel. Ce processus de création de liens de confiance se fait à un rythme variable d'une personne à l'autre et il implique que l'on accompagne chaque personne, groupe et communauté dans un processus respectueux, personnalisé et adapté à chacun. Le développement des compétences et le développement de la confiance en soi et aux autres nécessitent du temps. « Les personnes en situation de pauvreté ont besoin de temps pour se sentir prêtes à partager leur vie et à entamer un dialogue pour que la participation ait un impact » (EAPN, 2009 : 4). Ce temps long implique des détours : des détours par les priorités de la communauté, des détours par les difficultés des citoyennes et citoyens. En fait, ce que l'on appelle « détour », ce sont des actions qui ne se retrouvent pas dans une logique et une planification administrative ou politique, mais plutôt dans une logique d'interaction avec le milieu, une logique qui enracine l'action dans la considération des besoins globaux des citoyennes et des citoyens. Blanc et Eberhardt (2011) reconnaissent que la mobilisation des gens passe par le respect de leur rythme et de leurs aspirations :

La mobilisation des habitants ne se décrète pas, ni dans le quartier ni dans d'autres domaines. [...] En outre, le temps des habitants n'est ni celui des élus, rythmés par les échéances électorales, ni celui des techniciens, à plus long terme. Les habitants sont souvent dans l'urgence et ils demandent des réponses immédiates. Le travailleur communautaire qui accompagne les habitants dépend de leur réactivité, largement imprévisible. Il ne peut donc pas inscrire son action dans une programmation rigide. (Blanc et Eberhardt, 2011 : 112)

Les intervenantes réunies autour du CAPA conviennent qu'au « temps long » de Lamoureux s'ajoute le « temps persévérant ». Puisque les liens interpersonnels qui se tissent entre les personnes impliquées dans le processus sont un gage de succès, les intervenantes doivent elles-

mêmes faire preuve de persévérance dans leur propre engagement. Le « temps persévérant » c'est, pour une intervenante, **accepter le rythme, les hésitations et les difficultés des citoyennes et des citoyens** qui s'engagent et participent aux activités des organismes. Il peut parfois être difficile, de prime abord, pour certaines intervenantes, d'accepter les hésitations, les reculs, les faux pas des personnes ou des communautés qu'ils accompagnent. Pourtant, certains diront qu'une intervention, comme bon nombre d'autres processus, n'est pas un processus linéaire et constant. Les apprentissages sont faits de ces réactions chez toute personne.

Cette première section a permis de camper rapidement un thème central de l'action des intervenantes en APA : la pauvreté. La pauvreté tire ses origines en grande partie des inégalités sociales et économiques de la société. Toutefois, les conséquences de cette pauvreté se vivent par des citoyennes, des citoyens et des communautés au quotidien. Cette compréhension des causes et des conséquences de la pauvreté amène les intervenantes en APA à enraciner leurs pratiques dans des approches qui visent des actions et des interventions mariant des considérations individuelles, collectives et sociétales.

2 Le positionnement théorique

Les membres du comité CAPA considèrent qu'une **approche d'appropriation du pouvoir d'agir** personnel et collectif doit obligatoirement être **accompagnée d'une analyse structurelle** des enjeux de pauvreté et de redistribution du pouvoir dans la société, tel qu'évoqué au chapitre précédent. En appuyant leur analyse des problèmes sociaux sur une approche structurelle, les intervenantes impliquées affirment que **cette approche permet de compléter les analyses strictement individuelles des problèmes**. On prend alors conscience que la pratique d'intervention ne vise pas à **travailler exclusivement à l'échelle des individus, mais aussi à l'échelle des structures sociales** et à la reconnaissance des droits économiques, sociaux et culturels. Sans cette vision, l'APA risque de se résumer à des actions quotidiennes de **reprise de pouvoir individuel sans réelles perspectives de transformation sociale**. "Empowerment theories are not only concerned with the process of empowerment, but also with results that can produce greater access to resources and power for the disadvantaged" (Hur, 2006: 530).

Cette section du cadre permet aux membres du CAPA de présenter leur enracinement théorique. Historiquement, les membres du comité ont traduit leurs perspectives d'analyse et d'intervention à l'aide d'outils permettant d'exprimer, de véhiculer ou d'imager leur positionnement théorique au regard de l'approche structurelle et de l'*empowerment*. Cette section du cadre de pratique permet une synthèse rapide de l'approche structurelle et de l'*empowerment* et revisite et actualise deux outils qui font du CAPA ce qu'il est et qui démontrent son apport à l'intervention : l'analogie de la chute et le processus d'appropriation du pouvoir d'agir (JE/NOUS/NOUS AUTRES/NOUS TOUS).

2.1. L'approche structurelle et l'analogie de la chute ⁴

2.1.1. L'approche structurelle

L'**approche structurelle constitue un des fondements de l'intervention sociale contemporaine**. Dans le champ de l'intervention sociale, cette approche repose sur **deux principes** : a) il existe des **liens étroits entre les réalités individuelles et les structures sociales** et b) les **interventions sociales devraient s'inscrire dans une visée de changement des structures sociales** (Lapierre et Levesque, 2013 ; Murray et Hick, 2010). Ainsi, l'approche structurelle permet de mettre en perspective le fait que la perte du pouvoir d'agir des citoyennes, des citoyens et des communautés découle de certains choix collectifs qui sont traduits par des politiques, des lois, des règlements. Ces choix collectifs contribuent ou engendrent les inégalités sociales qui déterminent largement les conditions de vie des personnes.

⁴ La section portant sur l'approche structurelle provient de Joscelyne Lévesque, coordonnatrice des stages pour le programme de service social de l'Université d'Ottawa. Auparavant, elle a travaillé dans divers organismes communautaires de l'Ontario.

L'un des thèmes centraux de cette approche est l'oppression. En effet, certaines structures sociales sont organisées de manière à maintenir des individus, groupes ou collectivités en situation d'oppression et contribuent ainsi au maintien des inégalités sociales et économiques (Mullaly, 2007). Si certaines approches structurelles ciblent l'ensemble des systèmes d'oppression auxquels les individus, les groupes ou les collectivités sont confrontés, d'autres mettent plutôt l'accent sur une source particulière d'inégalités sociales et économiques – c'est le cas notamment des approches féministes et des approches antiracistes. Nous retrouvons dans la littérature différents exemples d'oppression, que ce soit en lien avec la race, le genre, le statut socioéconomique ou encore l'identité ou l'orientation sexuelle. On parlera alors de racisme, de sexisme, de classisme ou d'hétérosexisme. Des auteurs soulignent néanmoins qu'il est essentiel de considérer l'intersection des différents systèmes d'oppression (Mullaly, 2007).

L'approche structurelle se décline selon trois cibles d'intervention : individuelle, en groupe et sociétale. La cible individuelle a comme objectif principal de soulager les tensions et de répondre aux besoins immédiats identifiés par la personne, le groupe ou la collectivité. La cible de groupe vise la collectivisation des problèmes sociaux et la conscientisation aux facteurs structurels maintenant l'oppression vécue. Quant à la cible sociétale, elle met l'accent sur la réduction des inégalités sociales en promouvant le changement social (Lapierre et Levesque, 2013 ; Moreau, 1987 ; Mullaly, 2007).

« Ce n'est pas votre mandat de tenir des pancartes. Mais, agir sur des structures ça ne se limite pas à ça. En travaillant ensemble, on voit qu'il y a des politiques ou des décisions qui ne fonctionnent pas et qui peuvent même nuire à l'atteinte des objectifs de saines habitudes de vie. Vous pouvez utiliser votre pouvoir d'influence et votre crédibilité professionnelle. Vous pouvez vous positionner au sein de vos organisations. »

Liliane Bertrand, dans le cadre du travail avec les décideurs participant à La table Concert-Action.

Les valeurs mises de l'avant par l'approche structurelle sont, entre autres : la justice sociale, le respect des droits individuels et collectifs, l'égalité pour toutes et tous sans discrimination basée sur l'âge (âgisme) et les capacités (capacitisme). Pour les membres du CAPA, la référence à l'approche structurelle implique donc que les interventions en APA s'inscrivent dans une perspective non uniquement de reprise de pouvoir personnel, mais aussi collectif.

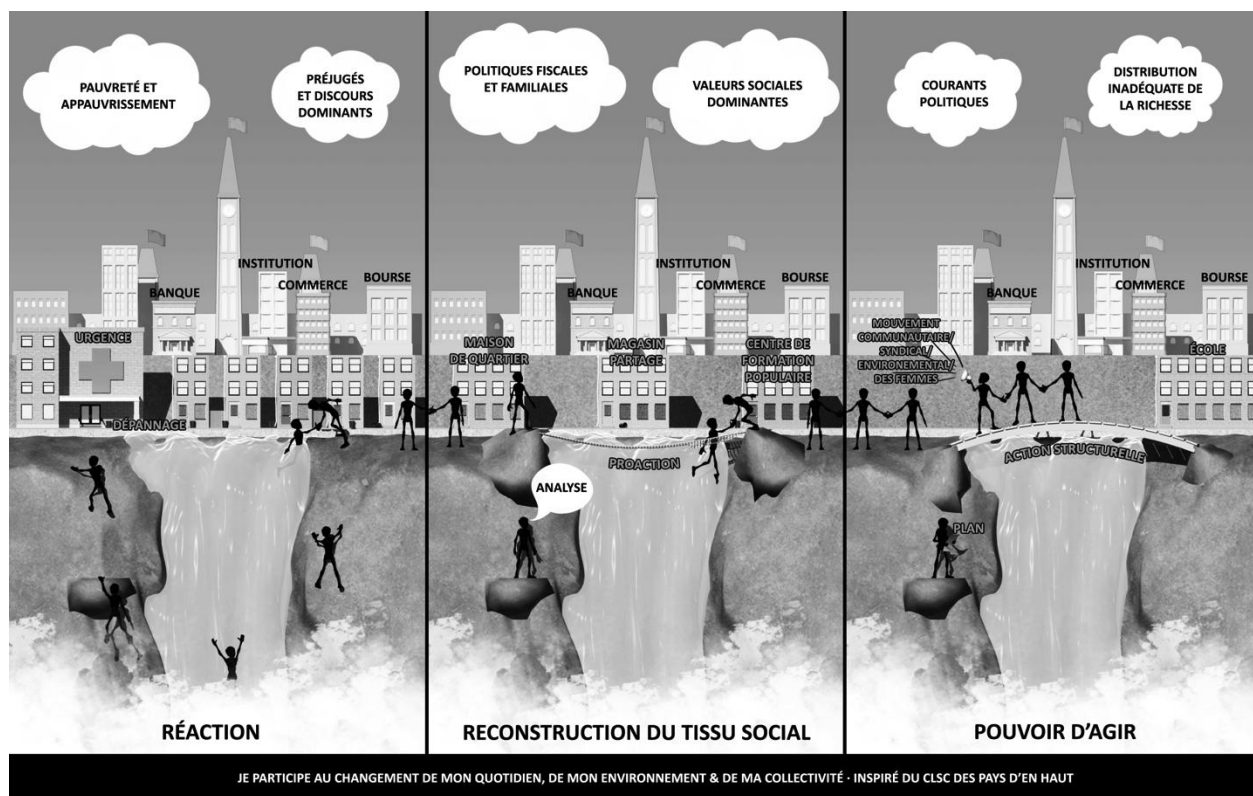
2.1.2. L'analogie de la chute

Les membres du CAPA illustrent leur pratique quotidienne issue de l'approche structurelle par une analogie inspirée de l'équipe d'organisation communautaire du CLSC des Pays-d'en-Haut : l'analogie de la chute. L'analogie présentée par cette équipe permet de démontrer combien il importe de sortir de la chute les citoyennes, les citoyens et les communautés aux prises avec des enjeux catastrophiques dans leur vie, et ce, tout en se questionnant sur la nécessité d'agir en amont des situations. L'analogie a été bonifiée par les membres du CAPA en 2006 et vise à offrir une « image qui vaut mille mots » afin de comprendre ce qui occasionne autant de situations inhumaines, voire injustes et inéquitables, pour ensuite bâtir les remparts nécessaires afin que d'autres citoyennes, citoyens ou communautés ne tombent pas dans la chute. Cette nouvelle analogie sert de « synthèse imagée » pour parler de l'approche structurelle⁵. Elle se retrouve dans le vocabulaire de plusieurs intervenantes du milieu et elle est maintes fois citée dans les récits de pratiques.

« Je nourris un pauvre et l'on me dit que je suis un saint. Je demande pourquoi le pauvre n'a pas de quoi se nourrir et l'on me traite de communiste. »

Hélder Càmara

Figure 1- L'analogie de la chute



⁵ Depuis sa conception, les intervenantes impliquées dans la mise en application du cadre de référence pour l'appropriation du processus du pouvoir d'agir personnel et collectif (CÉRIS 2007) utilisent cette analogie pour démarrer les discussions avec les étudiantes, les stagiaires ou les citoyennes et citoyens avec lesquels ils travaillent afin de permettre à chacun d'interpréter l'analogie de la chute et d'analyser où se situe leur propre action.

L'analogie doit être analysée selon différentes perspectives afin de démontrer de quelle façon elle se situe dans une approche structurale. Elle peut être analysée horizontalement et verticalement.

Les sections horizontales

Dans les sections horizontales, trois niveaux d'analyse sont possibles. Il y a un premier niveau représenté par les nuages dans lesquels sont énumérées des conditions sociales, politiques et économiques. Ces nuages qui planent au-dessus de l'ensemble du tableau traduisent l'état du discours dominant et des politiques adoptées par nos divers gouvernements. Ils peuvent laisser planer une atmosphère plutôt optimiste avec un discours social qui dénonce l'écart entre les riches et les pauvres (ex. : les indignés), des politiques sociales avant-gardistes (ex. : la création des services de garde pour tous), etc. À l'inverse, le discours social et les politiques en cours peuvent créer une atmosphère d'impuissance sociale, favorisant la responsabilité individuelle plutôt que citoyenne (ex: discours néolibéral et responsabilité individuelle). Ce discours dominant envahit l'espace public, grâce, entre autres, à l'influence des différents médias qui traitent la nouvelle selon la ligne directrice de leur propriétaire. Au Québec, plusieurs journaux, chaînes de télévision et médias sociaux appartiennent à la même corporation. Ainsi, le même message circule rapidement et se répète *ad nauseam*. Il importe que l'intervenante s'intéresse aux informations qui sont diffusées et qu'elle développe une analyse critique de ces dernières. Plusieurs sources d'informations objectives ou critiques peuvent contribuer au développement de notre propre pensée critique.

Le deuxième niveau d'analyse est représenté par les instances décisionnelles. Selon les époques et la vision politique et économique de la formation politique au pouvoir, les choix effectués favorisent ou non l'investissement dans les projets communautaires. Les décideurs investissent en prévention ou ils coupent dans les programmes qui servent à diminuer les facteurs de risques et à augmenter les facteurs de robustesse.

Chacune des décisions prises par ces instances influence la vie de toutes et tous, qu'il s'agisse du type de logement que nous habitons, de la quantité de nourriture que nous pouvons acheter, des écoles que nous fréquentons, des activités sportives ou culturelles que nous nous permettons, du type de soins et des médicaments que nous recevons, et de la reconnaissance de la parole citoyenne et démocratique.

« Un arbre qui tombe
fait plus de bruit que
toute une forêt qui
pousse »
Anick De Zouzenelle

Le troisième niveau d'analyse est imagé par les infrastructures sociales. On y retrouve l'action collective qui favorise la création de solutions structurantes, tel les mouvements communautaires, syndicaux, féministes, environnementaux, etc.

Les sections verticales

Dans les sections verticales, trois niveaux d'analyse sont aussi possibles. Le premier niveau concerne l'intervention curative (individuelle) sur des problèmes liés à l'alimentation, à la santé,

au logement, etc. En répondant à ces besoins, l'intervention contribue à sortir les personnes qui sont tombées dans la chute.

Le deuxième niveau représente l'intervention communautaire (en groupe) qui supporte ou anime un réseau de personnes vivant une situation similaire ou qui participe avec des citoyennes, des citoyens ou des communautés à la création d'un filet ou tissu social plus robuste ou à un milieu de vie fier et solidaire. Par exemple, on peut penser aux maisons de quartier, aux magasins partage, au centre de formation professionnelle, etc.

« Lorsque nous rêvons seuls, ce n'est qu'un rêve. Lorsque nous rêvons avec d'autres, c'est le début de la réalité. »

Hélder Câmara

Le troisième et dernier niveau désigne l'intervention collective (sociétale) où des citoyennes, des citoyens ou des communautés tentent d'identifier et de promouvoir des actions structurantes pour tous, comme la mise en place d'un système de garderie, des allocations familiales qui répondent davantage aux besoins des familles, des subventions favorisant la construction de logements sociaux, des politiques visant la protection de l'environnement, etc.

Peu importe la situation des intervenantes, chacune joue un rôle essentiel. Toutefois, ce qui caractérise cette section de l'analogie de la chute, c'est que les intervenantes se tiennent la main **pour lier les différents niveaux d'intervention**. Peu importe leur lieu d'intervention ou d'action, les intervenantes peuvent agir avec des citoyennes et des citoyens au niveau personnel, de groupe ou communautaire, ou encore, sociétal ou collectif et faire tout de même partie d'une chaîne d'actions devant mener à un changement social. Chacune intervient dans son champ d'intervention à partir de l'analyse structurelle en invitant les citoyennes, les citoyens et les communautés à passer à un autre niveau d'intervention qui pourrait leur convenir et à y rencontrer les collègues partenaires de cette démarche.

2.2. L'empowerment et le pouvoir d'agir

L'utilisation du terme *empowerment* est omniprésente dans le discours et les écrits entourant l'intervention en contexte de pauvreté depuis une vingtaine d'années. Le terme est maintenant utilisé à plusieurs sauces. Entre autres, il a été récupéré par des organisations ou intervenantes ayant des perspectives d'intervention davantage technicistes (Paturel, 2012). Dans cette perspective, on vise et valorise les cheminements personnels plutôt que collectifs. On se situe alors dans une visée d'autonomisation, de responsabilisation individuelle, voire de culpabilisation, plutôt que de transformation sociale.

« Vaut mieux apprendre à pêcher que de donner du poisson. Mais, vaut mieux avoir du pouvoir collectivement sur un lac poissonneux que de pêcher des menés. »

CAPA, 2007.

Certaines clarifications théoriques ont été apportées au cours des dernières années afin de ne pas limiter le concept d'*empowerment* aux uniques cheminements individuels. D'ailleurs, en 2007, le comité s'était rallié autour de certaines définitions (Deslauriers, 2007). L'*empowerment* est :

- “the process of increasing personal, interpersonal, or political power so that individuals, families, and community can take action to improve their situations” (Gutierrez, 1994, cité dans DuBois et Miley, 2005 : 25);
- “the means by which individuals, groups and/or communities become able to take control of their circumstances and achieve their own goals, thereby being able to work towards helping themselves and others to maximize the quality of their lives” (Adams, 2004 : 8).

Ainsi, pour les intervenantes du CAPA, l'*empowerment* est à la fois un processus et un objectif.

- “Empowerment theories are not only concerned with the process of empowerment, but also with results that can produce greater access to resources and power for the disadvantaged » (Hur, 2006: 530).

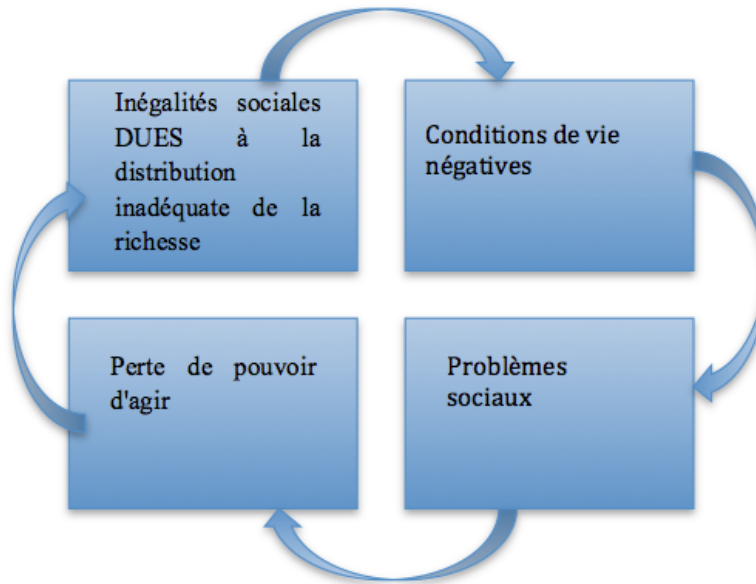
Notre but est que les personnes et les communautés avec lesquelles les membres du CAPA interviennent reprennent du pouvoir sur différentes sphères de leur vie afin d'être en mesure d'identifier leurs propres buts tout en améliorant leurs conditions de vie personnelles ou collectives. Le rôle des organismes dans ce cadre est également de travailler à accompagner directement ou indirectement les communautés à transformer les structures sociales qui limitent les occasions de reprise de pouvoir par les personnes et les communautés vivant les inégalités économiques et sociales. Pour les membres du CAPA, le processus du pouvoir d'agir vient de l'idéal d'une société dans laquelle il y a un respect des droits sociaux, économiques et culturels tels que reconnus par le PIDESC, une vision du bien commun et une redistribution de la richesse qui favorisent à la fois le développement des conditions de vie et l'absence d'inégalités sociales.

Au cours des dernières années, les membres du CAPA ont choisi de définir leur pratique, théoriquement, en utilisant les termes « pouvoir d'agir » plutôt qu'*empowerment*, même si souvent le terme est utilisé durant les discussions. Pour eux, le concept de « pouvoir d'agir » met en évidence le fait que la pauvreté et l'exclusion ne sont pas uniquement des problèmes individuels, mais également la résultante de la pression qu'exercent les structures sociales, telle qu'exposé précédemment. La reprise de pouvoir est donc un processus à la fois personnel et collectif. Afin de démontrer que le pouvoir d'agir relève d'un processus, ils ont ajouté le terme « appropriation » à « pouvoir d'agir ». C'est à partir de ce cheminement que les membres du CAPA ont choisi de définir leur pratique comme une **approche d'appropriation du pouvoir d'agir, personnel et collectif.**

Au fil des années, les membres du comité ont voulu démontrer l'importance de camper leur pratique dans une approche structurelle et ainsi éviter le piège de la « responsabilisation individuelle » que l'on retrouve parfois dans les programmes d'intervention se revendiquant de l'approche d'*empowerment*. Ils ont traduit leur pensée par la présentation de deux mouvements dans la trajectoire de perte ou de reprise de pouvoir des personnes et des communautés : les mouvements descendants et ascendants.

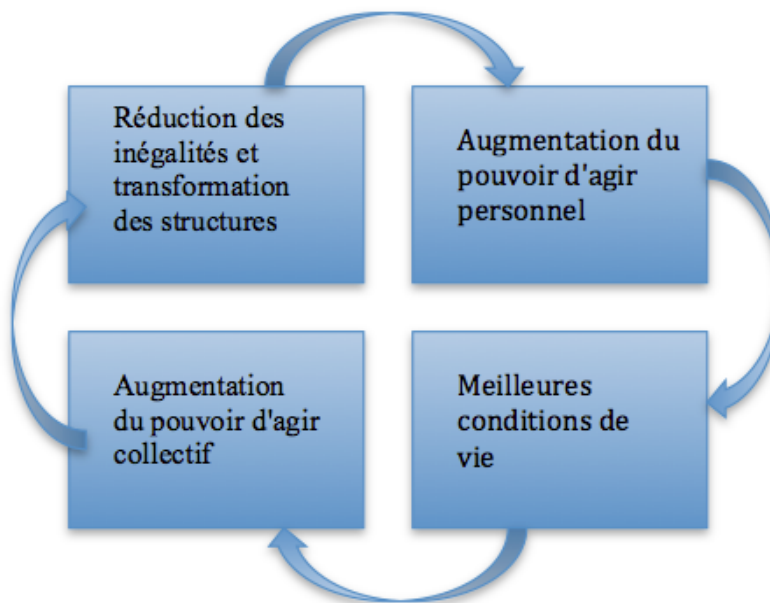
2.2.1. Les mouvements circulaires de l'appropriation du pouvoir d'agir

Le mouvement descendant



Cette image représente le mouvement descendant qui s'explique par le fait que le développement des problèmes sociaux est, dans un premier temps, dû à la distribution inadéquate de la richesse. Celle-ci crée des conditions négatives de vie, qui engendrent la perte de contrôle sur sa propre vie, tant au niveau individuel, social, économique que culturel ainsi que la perte de confiance en soi et en sa capacité d'améliorer la situation. Toute cette situation se manifeste par la perte de pouvoir d'agir chez les personnes et les communautés.

Le mouvement ascendant



À l'inverse du mouvement descendant, il y a le mouvement ascendant. Il s'agit de la possibilité de modifier cette descente par des actions et des interventions permettant aux personnes et aux communautés de reprendre du pouvoir sur leur vie. Selon cette même logique, exercer son pouvoir d'agir redonne le sentiment de se réapproprier le contrôle de sa vie et de se sentir partie prenante de l'amélioration de sa situation. La prise de conscience des enjeux structurels nous permet de nous joindre à des groupes ou à des communautés pour trouver des solutions collectives aux problèmes vécus. Agir avec son pouvoir et son analyse critique permet la transformation du tissu social ou des changements structurels qui améliorent les conditions de tous et augmentent le pouvoir d'agir individuel et collectif.

Ces deux schémas des mouvements descendant et ascendant démontrent que le processus d'appropriation du pouvoir d'agir n'est pas qu'une question de cheminement ou de volonté individuelle. Les trajectoires de perte ou de reprise de pouvoir des individus et des communautés sont influencées par des politiques, des programmes publics, etc.

2.2.2. *Le processus d'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif*

La reprise du pouvoir d'agir peut prendre différentes trajectoires. Certains auteurs les ont explorées en les décrivant comme des échelles ou des niveaux (Boehm et Staples, 2004 ; Deslauriers, 2007 ; Dodd et Gutierrez, 1990 ; Ninacs, 2003)⁶. Nous synthétisons l'ensemble de ces niveaux en deux grandes échelles : personnelle et collective. À cet égard, Hur (2006) conclut que l'empowerment personnel permet le développement de compétences habilitant les individus à faire face aux obstacles qu'ils rencontrent dans leur vie, à déterminer eux-mêmes leurs buts personnels, à subvenir à leurs propres besoins et à développer des habiletés dans leur processus de prise de décisions. L'empowerment collectif se développe lorsque les personnes agissent ensemble afin de dépasser leurs obstacles communs et de susciter un changement social.

Il existe des rapprochements entre l'empowerment individuel et l'empowerment communautaire. L'empowerment communautaire constitue ni plus ni moins le véhicule de l'empowerment individuel, car il existe une interaction réciproque entre l'empowerment d'un individu et celui de sa communauté à l'intérieur d'un processus circulaire. Ceci présuppose une certaine capacité d'action des personnes et, donc, un processus d'empowerment individuel préalable à celui de la communauté, une idée qui semble assez répandue. (Ninacs, 2003 : 30)

Pour les membres du CAPA, les niveaux d'empowerment sont impérativement interreliés comme le démontrent les mouvements descendant et ascendant présentés précédemment. La reprise de pouvoir collectif a des incidences directes sur la reprise de pouvoir individuel, tout comme un problème vécu individuellement peut refléter un problème collectif. Donc, le processus d'appro-

⁶ Par exemple, les travaux de Ninacs l'ont amené à distinguer trois niveaux d'empowerment : individuel, communautaire et organisationnel (Ninacs, 2003).

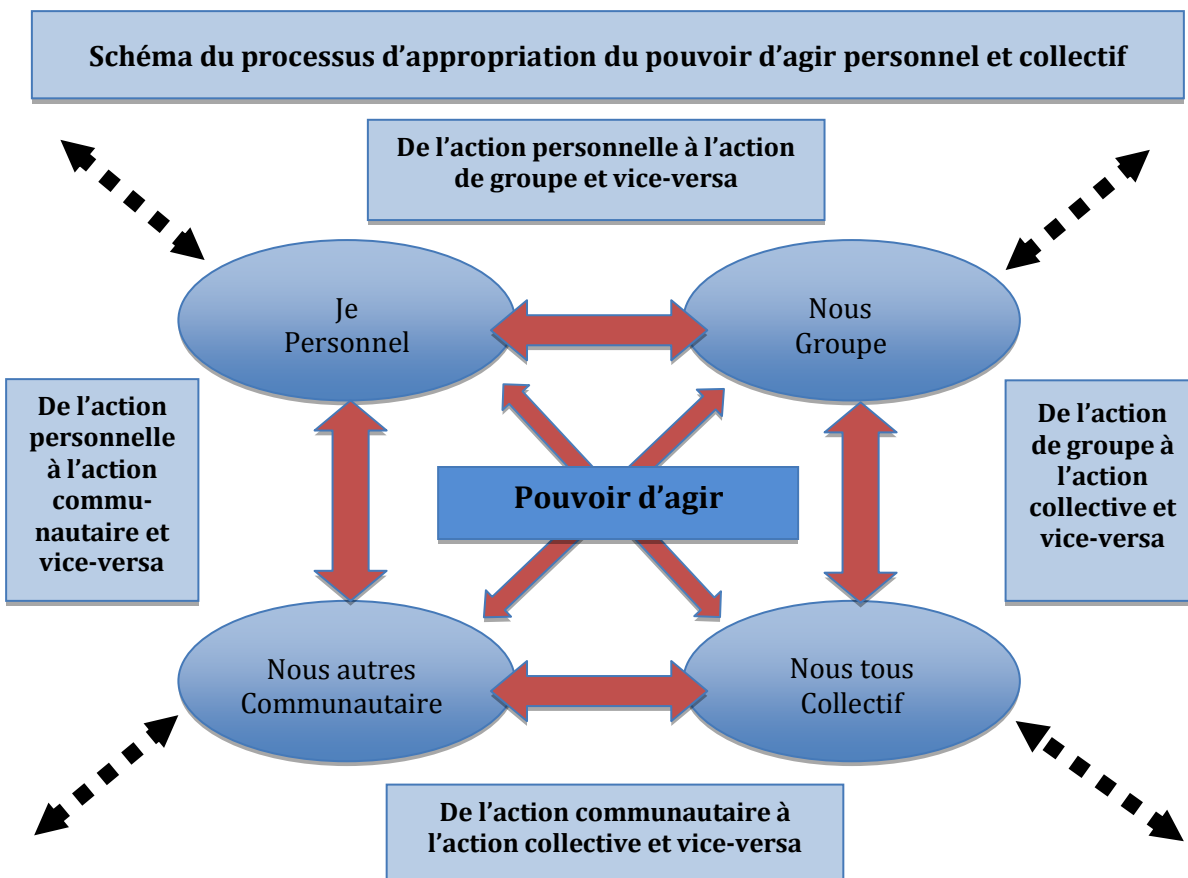
priation du pouvoir d'agir n'est pas un processus unidirectionnel, mais d'avantage un processus circulaire qui démontre comment les différents niveaux d'empowerment se conjuguent continuellement.

C'est lors de l'élaboration du cadre de pratique en 2007 que les membres du comité de travail ont conçu un schéma représentant leur pratique par un processus d'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif à quatre niveaux :

- Niveau personnel (JE)
- Niveau groupe (NOUS)
- Niveau communautaire (NOUS AUTRES)
- Niveau collectif (NOUS TOUS)

Ce schéma n'a pas été intégré, à l'époque, dans le cadre. Pourtant, ce processus est devenu la « marque de commerce » du CAPA. Les membres ont largement diffusé ce processus dans plusieurs lieux ou contextes : colloques, conférences, formations locales, etc.

Figure 2- Le schéma d'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif



Ce schéma tente de traduire la réalité vécue sur le terrain de l'intervention. Il illustre certains principes importants présentés dans les lignes qui suivent.

Trajectoires multiples

Le cheminement des personnes et des communautés ne se réalise pas dans un processus linéaire, par exemple d'une reprise de pouvoir personnel (JE) à une reprise de pouvoir collectif (NOUS TOUS). Les trajectoires de reprise de pouvoir sont beaucoup plus nuancées et variables. Parfois, c'est la participation à une action de reprise de pouvoir collectif qui permet à une personne d'influencer son propre processus de pouvoir personnel. En faisant des gains sur des facteurs structurels, il devient possible d'augmenter le pouvoir d'agir de certaines personnes individuellement. En fait, l'ensemble des personnes et des communautés peut se retrouver simultanément dans plusieurs niveaux de reprise de pouvoir.

Présence d'un ensemble de portes d'entrées et de sorties

Les portes d'entrée et de sortie ainsi que les trajectoires peuvent varier selon la réalité des personnes ou des communautés. Dans le schéma de l'APA, des flèches indiquent que les citoyennes, les citoyens ou les communautés peuvent entrer par l'un ou l'autre des niveaux d'intervention et ils peuvent aussi choisir de « sortir de ce processus ». En fait, il ne faut pas prendre pour acquis qu'une personne ou une communauté qui se mobilise moins pour un certain temps s'est exclue du processus d'appropriation du pouvoir d'agir. À l'occasion, certaines personnes s'absentent des activités des groupes tout en poursuivant leur propre processus d'appropriation de pouvoir dans d'autres sphères de leur vie. Ces mêmes personnes reviennent parfois aux activités quelques mois plus tard, voire quelques années, pour s'engager à nouveau ou autrement.

Un processus d'intervention enraciné dans trois concepts clés : l'accueil, l'accompagnement et l'invitation

Certains milieux d'intervention qui appuient leur pratique sur le processus d'appropriation du pouvoir d'agir, notamment les maisons de quartier, ont identifié trois concepts clés qui facilitent l'opérationnalisation de ce processus d'intervention par les intervenantes : l'accueil, l'accompagnement et l'invitation. Ces trois concepts d'intervention mettent en évidence l'importance du lien interpersonnel qui se tisse entre les gens impliqués dans un processus de reprise de pouvoir (citoyennes, citoyens, communauté, intervenantes, etc.).

L'accueil

Les citoyennes, citoyens, les familles, les groupes, les communautés ou les collectifs que l'intervenante est appelée à rencontrer sont porteurs de réalités différentes et riches de leur propre expertise de vie. Ces personnes et ces communautés ne sont pas des clients ou des problèmes ambulants. Toutefois, à cause des préjugés sociaux et de l'idéologie sociale, économique et politique, ces personnes ou ces communautés se sentent souvent diminuées et trop souvent « coupables » de ce qu'elles traversent. Aussi, le type d'accueil choisi par l'intervenante et sa lecture de la situation sociale, économique et politique contribueront (ou non) à redonner du pouvoir d'agir aux personnes concernées.

L'accompagnement

Avant de proposer à des citoyennes, à des citoyens ou à des communautés de s'unir avec d'autres, afin de développer des solutions collectives ou faire respecter des droits, l'intervenant doit informer les personnes et ces communautés de l'existence des différentes ressources correspondant à leur réalité, allant même jusqu'à les y conduire et à personnaliser le contact en leur présentant une intervenante en qui il ou elle a vraiment confiance.

L'invitation

Dans le respect des citoyennes et des citoyens, l'intervenante les invite à réfléchir au problème perçu comme un problème unique à soi et pourtant vécu par un grand nombre de personnes ou de communautés. L'intervenante leur propose de passer dans l'un ou l'autre des autres niveaux. Cette invitation se fera en respectant le rythme et la réalité de chacun ainsi que leur désir de poursuivre ou non le processus. Pour ce faire, l'intervenante partage ouvertement sa lecture des enjeux sociaux qui entraînent l'injustice ou l'iniquité vécue. L'intervenante invite les gens à s'impliquer en les aidant à reconnaître les forces qu'ils ont déjà découvertes en eux, en évoquant la reconnaissance de leurs droits, en les conscientisant à la place du niveau personnel, le « je », à celle du groupe, le « nous », à celle des milieux de vie, le « nous autres », et à celle du collectif, le « nous tous ». Ainsi, la solidarité avec les autres devient centrale.

Plusieurs organismes communautaires se veulent l'expression d'une reprise de pouvoir puisqu'ils représentent une expression de solidarité entre des personnes ou entre des organismes. C'est pourquoi nous reconnaissons que certains groupes communautaires peuvent être autant des *Empowering organizations* ou des *Empowered organizations* (Prestby et coll., 1990)

2.3. Organismes communautaires : *Empowering* ou *empowered*

Certaines recherches sur l'*empowerment* démontrent que la contribution des organismes communautaires peut être étudiée sous deux angles. Ils peuvent être des lieux permettant le développement de l'*empowerment* des personnes ou de groupes de personnes (*empowering organizations*) ou des organismes qui représentent l'action d'un groupe de personnes qui vise à s'approprier du pouvoir dans la sphère publique (*empowered*). "*Empowering organizations* provide opportunities for individual participants to develop skills, gain control, and identify with other. *Empowered organizations* are successful in growth, goal attainment, influence, and the provision of services." (Prestby et coll., 1990 : 144). Bref, la participation des citoyennes et des citoyens à la mise en place de programmes publics ou à la gestion des organismes communautaires permet d'assurer, d'une part, la pertinence de ces projets à l'égard des besoins ressentis par la population et, d'autre part, l'adaptation de ces derniers à la culture locale, donc à rendre les projets plus efficaces (Gulati, 1982 ; Iglehart and Becerra, 2000). Simultanément, la participation des citoyennes et des citoyens aux différents dispositifs de participation leur offre l'opportunité d'affirmer ou de développer leur leadership et leurs compétences politiques (Checkoway and Zimmerman, 1992).

« Je pense que l'amélioration des conditions de vie, c'est beaucoup plus par les liens d'entraide, les liens de solidarité, par la conscientisation par rapport aux conditions de vie, aux droits. On travaille beaucoup, à travers tous nos thèmes, on travaille beaucoup la confiance en soi, l'estime de soi, la valorisation. Je pense que ça agit beaucoup sur le sentiment de pouvoir d'agir des femmes. »

Meghan Lewis

À notre connaissance, peu d'études, québécoises à tout le moins, ont exploré ces implications ou ces dimensions de l'*empowerment* au sein des organismes communautaires. L'étude des maisons de quartiers en Outaouais par Foisy (2013) démontre que dans le cas de ce type d'organisme, les deux contributions coexistent. Toutefois, les récits de pratique réalisés par le CAPA mettent en lumière le fait que toutes les intervenantes n'ont pas les mêmes bases d'intervention et que ce ne sont pas tous les milieux de pratique qui font de l'appropriation du pouvoir d'agir leur approche d'intervention principale.

3. Les principes : quelles conditions de réussite ?

Qu'il s'agisse de principes, de facteurs ou de conditions de réussite, sans viser l'idéal, et tout en sachant que la réalité se présente avec ses particularités, les membres du comité ont énuméré certaines conditions favorables au déroulement de l'appropriation du pouvoir d'agir.

Ces conditions sont des postulats ou des *a priori*. Ils se veulent des références qui transcendent l'action et l'intervention des intervenantes lorsqu'elles abordent les citoyennes, les citoyens et les communautés. Sans avoir le statut de prescriptions, ces principes appellent malgré tout à un comportement tant personnel que professionnel qui guidera l'intervention. Ainsi, dans cette section, les principes de base et plusieurs moyens d'intervention sont énumérés afin de guider plus précisément l'intervenante dans l'adoption de son rôle comme actrice de changement social. Les différents principes et moyens sont le fruit de discussions et de réflexions des membres du comité au cours des rencontres afin de développer l'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif.

3.1. Croire que le changement est possible

Tel que mentionné précédemment, il est impératif pour les membres du comité d'adopter une compréhension et une approche structurelle des problèmes sociaux. Cela implique donc l'adoption de certaines valeurs et croyances de fond qui soutiennent le développement de l'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif et qui donnent un sens à nos interventions et à notre engagement pour le changement.

En fait, cette condition de réussite est tributaire d'une conviction profonde des intervenantes. Cette dernière doit non seulement croire que le changement est possible, mais aussi prendre le temps nécessaire pour y arriver et pour voir les différents changements s'opérer, quel que soit le milieu de pratique, car l'APA peut s'actualiser dans tous les milieux. Le changement social étant possible, il s'agit de reconnaître que le processus qui y mène est parfois long et fait d'actions quotidiennes. Ainsi, l'intervenante se nourrit d'exemples, qu'elle constate dans son quotidien, tant dans sa propre pratique que dans les changements sociaux d'ici et d'ailleurs, et se sert de ces exemples pour soutenir et accompagner des individus et des communautés qui aspirent à ces changements.

À cet égard, il faut toujours continuer de dénoncer les inégalités, car c'est souvent par des changements de discours que s'exercent et s'actualisent des changements sociaux. Même si cela prend du temps, des changements sont possibles et ont été relatés en exemples dans les différents récits de pratique. Ces exemples démontrent qu'il est précieux pour les citoyennes et les citoyens de voir ces changements s'opérer, car ils en retirent une reconnaissance de leur engagement et de l'espoir, ce qui permet de continuer de croire que le changement est possible et qu'il le sera.

toujours, malgré le temps que cela prend et les barrières structurelles rencontrées. Bien que cela puisse apparaître parfois utopique, l'engagement des membres du CAPA réside dans la croyance que l'élimination de la pauvreté est possible et doit demeurer un but central dans toutes interventions. Bref, le changement est réel et au cœur de l'intervention en APA.

3.2. Reconnaître l'importance des droits sociaux, économiques, culturels et politiques

La reconnaissance de l'importance des droits sociaux est impérative dans le développement du processus de l'appropriation du pouvoir d'agir et dans toutes actions visant le changement social. Dans chacune de ses approches auprès de citoyennes et des citoyens, l'intervenante doit avoir conscience que toute action sociale ou intervention peut contribuer à la perte ou à l'appropriation du pouvoir d'agir. En faisant la promotion des droits humains, qu'ils soient civils, politiques, économiques ou sociaux, en les reconnaissant et en les défendant, l'intervenante s'inscrit dans un processus de transfert de pouvoir. Ce transfert est notamment possible lorsque l'intervenante développe des activités d'éducation populaire

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ».

Déclaration universelle des droits de l'homme

« D'autres ont complété une formation quant aux droits économiques et sociaux développés par la Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de l'Outaouais (TROVEPO) qui contient d'ailleurs un cours sur le droit des femmes. »

Meghan Lewis

permettant aux citoyennes, aux citoyens et aux communautés de mieux comprendre leurs propres droits. En fait, plusieurs intervenantes se réfèrent au *Pacte international des droits économiques, sociaux et culturels* (PIDESC) et spécifiquement aux droits à un logement, à la sécurité alimentaire, à l'éducation, à la santé et à un revenu décent. À cet effet, l'intervenante a une responsabilité et une obligation de défendre les droits et doit planifier ses

actions et interventions en fonction de cette responsabilité professionnelle. L'importance de la question des droits sociaux amène plusieurs à se former auprès d'organisations régionales telles la TROVEPO.

3.3. Être actrice de changement social

Pour le comité, le positionnement en appropriation du pouvoir d'agir de l'intervenante et de l'organisme est la posture professionnelle et personnelle que l'on adopte. C'est la ligne de conduite à laquelle on aspire. Dans ce contexte, l'intervenante doit continuellement se questionner sur sa pratique et ainsi procéder à une auto-évaluation de ses valeurs, de ses croyances et de ses visions. Elle doit développer sa capacité d'analyse critique, identifier ses

référents culturels, remettre en question ses préjugés, modifier les bases de son identité propre. Elle doit aussi refuser les explications toutes faites et établies par le courant dominant, aller chercher plus loin et développer le réflexe de s'informer et de questionner les structures sociales dominantes.

3.4. Établir des rapports égaux

Le rapport qui existe entre une intervenante et la citoyenne ou le citoyen avec qui celle-ci travaille est un des facteurs de réussite ou non de l'appropriation du pouvoir d'agir. Traditionnellement, les différentes approches en relation d'aide placent l'intervenante dans un contexte d'autorité ou de pouvoir face aux individus. Le comité, pour sa part, tend vers la complémentarité des savoirs et des expertises. Sur le

« Pour moi, la notion des conditions gagnantes qu'on nomme, du changement possible, du rapport égalitaire, de la reconnaissance des forces, traiter les gens en citoyens et non pas en clients/usagers ».

François Marchand

terrain, il y a coconstruction des analyses des problèmes sociaux ainsi que des réponses à apporter. On reconnaît la complémentarité des savoirs en présence : le savoir scientifique, le savoir professionnel et le savoir expérientiel. On conjugue le savoir des intervenantes, des citoyennes et des citoyens⁷. Il est donc nécessaire d'être consciente, comme intervenante, de son propre pouvoir et de l'importance de le partager, de considérer les citoyennes et les citoyens comme des sujets de l'action et non des objets d'intervention. En mettant les personnes au premier plan de leur intervention, on mise sur les forces des individus et des groupes dans l'opérationnalisation du changement. Pour les intervenantes du CAPA, l'établissement de rapports égaux passe par un accueil, une écoute et un respect du rythme des personnes et des communautés où l'intervenante reconnaît d'emblée le pouvoir des personnes dans la définition de leurs difficultés et aspirations. Chercher à comprendre la réalité des citoyennes, des citoyens et des communautés, c'est déjà s'inscrire dans une approche d'APA. On considère ainsi les personnes et les communautés non pas comme des objets d'intervention, mais comme des sujets de leur propre vie.

3.5. Respect et primauté accordée au processus plutôt qu'au résultat

Dans un contexte social où les valeurs dominantes d'efficacité et de performance sont fortement valorisées, le respect et la primauté accordés au processus deviennent de plus en plus importants pour travailler dans une approche de développement du pouvoir d'agir personnel et collectif. La reconnaissance des diverses trajectoires possibles dans le processus, des différents niveaux

⁷ Ce savoir est un construit qui demeure le fruit d'un contexte particulier : un milieu particulier, des intervenantes particulières, des citoyennes et des citoyens particuliers, des communautés particulières, etc. Le fait que chaque intervention se déroule en considérant autant de « variables » différentes amène les membres du CAPA à mettre en doute ce que l'on qualifie de « best-practice ».

« Pour moi, les conditions de réussite, c'est de se mettre dans une perspective historique de transformations sociales qui ont eu lieu, de nouveaux enjeux qui arrivent (...) Puis ça veut dire être ancré sur les conditions gagnantes de l'appropriation du pouvoir d'agir, donc la reconnaissance des droits, reconnaître que le temps doit être persévérant, que c'est un processus, on n'aboutira pas au résultat, que le processus, c'est du temps persévérant, pas du temps impatient ».

François Marchand

d'implication et des contextes d'intervention permet la mise en place des conditions et des mécanismes favorisant le partage de pouvoir et le développement de l'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif. L'importance du processus ne doit pas occulter celle d'atteindre de manière significative des changements concrets à court terme pour les citoyennes, les citoyens et les communautés impliqués. En fait, même si le processus d'intervention et d'action avec les personnes et les communautés s'enracine dans une volonté de changement social, leur mobilisation passe inévitablement par l'amélioration de leurs conditions de vie immédiates ou l'atteinte de

résultats concrets. Le rôle de l'intervenante est souvent d'être en mesure d'identifier ces gains et de valoriser la démarche, d'où l'importance du « temps persévérant ».

Le fait de percevoir le temps comme un outil d'intervention qui s'inscrit dans le processus et non une contrainte permet de créer les opportunités d'interventions et de collectiviser les problèmes perçus comme personnel.

Conclusion

Pour conclure, le cadre a permis d'expliquer le contexte d'intervention, la posture théorique des intervenantes et les conditions de réussite d'une pratique d'intervention visant l'appropriation du pouvoir d'agir, que nous situons dans une approche structurelle. Le contexte sociopolitique actuel laisse des citoyennes et des citoyens dans des conditions de pauvreté et d'exclusion sociale. Nous constatons une détérioration des conditions de vie de ces personnes et de ces communautés et nous travaillons pour renverser la vapeur par des interventions de reprise du pouvoir d'agir. Pour intervenir dans cette perspective, les intervenantes doivent être conscientes de leur posture. Elles doivent croire que le changement est possible, reconnaître l'importance des droits sociaux, économiques, culturels et politiques, être actrices de changement social, établir des rapports égaux, et accorder de l'importance au processus plutôt qu'aux résultats. Elles doivent aussi accorder beaucoup d'importance à l'accueil, à l'accompagnement et à l'invitation de chaque personne ou communauté. Le schéma du processus d'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif illustre comment le Je, le Nous, le Nous tous et le Nous autres peuvent avoir des parcours différents menant vers la reprise du pouvoir d'agir. De plus, l'analogie de la chute illustre les trajectoires de reprise du pouvoir d'agir et la posture des intervenantes qui travaillent à relais pour développer un réseau social d'entraide et de solidarité. C'est là que les intervenantes et les organismes communautaires deviennent des acteurs clés dans la reprise du pouvoir d'agir des personnes et des groupes, mais aussi dans la participation citoyenne et dans le changement social mettant en premier plan le bien commun pour toutes et tous..

Ce cadre représente les efforts et les réflexions des intervenantes. Il se veut un travail évolutif et un outil de soutien à la pratique de l'appropriation du pouvoir d'agir. Nous vous invitons à vous joindre aux communautés d'apprentissage professionnelles qui seront organisées par le comité et où des récits de pratique illustrant le travail d'intervenantes vous permettront une analyse réflexive des interventions liées à l'appropriation du pouvoir d'agir.

Bibliographie

- Adams, R. (2003). *Social Work and Empowerment*. New York, Macmillan.
- Autès, M. (1995). « Genèse d'une nouvelle question sociale : l'exclusion ». *Lien social et Politiques — RIAC*, n° 34, p.43-53.
- Blanc, M. et A. Eberhardt (2011). « Travail social communautaire et mobilisation des habitants dans les quartiers populaires en Allemagne ». *Informations sociales*, 1 (163), p.106-114.
- Castel, R. (1995). « Les pièges de l'exclusion ». *Lien social et Politiques —RIAC*, n° 34, p. 13-21.
- Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) (2012). *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : état de situation 2012*. Québec : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
- Clavel, G. (1998). *La société d'exclusion. Comprendre pour en sortir*. Paris : Presses universitaires de France.
- De Gaujelac, V. et I. Taboada Leonetti, (1994). *La lutte de places : insertion et désinsertion*. Marseille : Hommes et perspectives – Épi.
- Deslauriers, J.-P. (2007). *Cadre de référence sur l'appropriation du pouvoir d'agir personnelle et collective*. Cahier du CÉRIS, Série Pratiques sociales (15).
- Dodd, P. et L. Gutierrez (1990). "Preparing students for the future: A power perspective on community practice". *Administration in Social Work*, vol. 14 (2), p. 63–78.
- DuBois. B. et K. Krogsrud Miley (2005). *Social Work. An Empowering Profession*, 5th ed., New York: Pearson.
- European anti poverty network (EAPN), (2009). *Petits pas-Grands changements. Construire la participation des personnes en situation de pauvreté*. Bruxelles.
- Foisy, D. (2013). *De l'aide à l'engagement civique, modèle de trajectoires de participation citoyenne : le cas des maisons de quartier de l'Outaouais*. Thèse de doctorat. Université d'Ottawa.
- Guillaume, J.-F et A. Quéniart (2004). « Engagement social et politique dans le parcours de vie ». *Lien social et Politiques*, n° 51, p.5-14.
- Hur, M.H. (2006). "Empowerment In Terms Of Theoretical Perspectives: Exploring A Typology Of The Process And Components Across Disciplines". *Journal Of Community Psychology*, Vol. 34 (5), p. 523–540.

- Lamoureux, J. (2004). « On est des entêté(e)s. Pensez pas nous épuiser ». *Lien social et Politiques*, n° 51, p.29-38.
- Lamoureux, J. (2001). « Marges et citoyenneté ». *Sociologie et sociétés*, Vol. 33 (2), p. 29-47.
- Lapierre, S. et J. Levesque (2013). « 25 ans plus tard... et toujours nécessaire ! Les approches structurelles dans le champ de l'intervention sociale ». *Reflets*, Vol. 19 n°1, p. 38-69.
- Moreau, M. (1987). « L'approche structurelle en travail social : implications pratiques d'une approche intégrée conflictuelle ». *Service social*, Vol. 36 n° 2-3, p. 227-247.
- Mullaly, B. (2007). *The new structural social work*. Ontario, Oxford University Press.
- Murray, K. M., et S.F. Hick (2010). "Structural social work : Theory and process". dans S. F. Hick, et collab. (dirs.), *Structural social work in action: Examples in practice*. Toronto, Ontario: Canadian Scholars'Press.
- Ninacs, W.A. (2008). *Empowerment et intervention : développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Québec : Les presses de l'Université Laval.
- Ninacs, William A. (2003), *Les journées d'animation 2003*. « L'empowerment et l'intervention sociale », Document d'accompagnement, Montréal : Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine, 46p.
- Ninacs, W. (2001). « Empowerment individuel et empowerment communautaire : quels liens? » dans Association des intervenants en toxicomanie du Québec, *L'empowerment en toxicomanie. Autonomie et pouvoir d'agir*.
- Paturel, D. (2012). « De l'empowerment au pouvoir d'agir ». *Social Work. Experience & Methods / Socialinis*, Darbas : Patirtis, Vol. 9 n° 1, p.63-70.
- Paugam, S. (1991). *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Prestby et coll. (1990). "Benefits, Costs~ Incentive Management and Participation in Voluntary Organizations: A Means to Understanding and Promoting Empowerment". *American Journal of Community Psychology*, Vol. 18 n° 1, p. 117-149.
- Racine, S. (2007). « Un tour d'horizon de l'exclusion ». *Service social*, Vol. 53 n°1, p. 91-108.